

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE N° 2010.06
DU 19 OCTOBRE 2010 A 18 H**

ETAIENT PRESENTS :

M. HAVRE Hervé, Maire-Adjoint chargé de l'Action Sociale, des Personnes Agées, de la Santé et du Handicap, Vice-Président du CCAS
M. FERRARI Christophe, Maire, Président du CCAS
M. HISSETTE David, Maire-Adjoint, chargé de l'Emploi, de l'Economie et de l'Insertion, Administrateur du CCAS
Mme GRILLET Corinne, Maire-Adjointe chargée de l'Education Populaire, Administratrice du CCAS
Mme ROY Nathalie, Conseillère Municipale Déléguée chargée du Handicap, Administratrice du CCAS
Mme CHERMERY Delphine, Conseillère Municipale, Administratrice du CCAS
Mmes DEBARD Aimée, MILLET Edmonde, dite Eddie PASCAL-MILLET, VALETTE Odile, GIORNI Nelly et COSTA Aurore, Administratrices du CCAS

Administratifs :

Mme DENAT Yveline, Chef du Pôle « Solidarité – Vie de la Cité », Directrice du CCAS
M. SALAH-SALAH Sofiane, Chef de Cabinet auprès du CCAS
Mme CHRETIEN Marie-Reine, Assistante à la Direction du CCAS
Mme CHIZELLE Véronique, remplaçante de la Directrice de l'EHPAD, démissionnaire
Mme ROUSSIN katy, Secrétaire-Comptable de l'EHPAD

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Mmes ANSELME Peggy, GARNIER Marie-Hélène et MOUNIER-TERROT Nadine, Conseillères Municipales, Administratrices du CCAS

DESTINATAIRES

~ Mmes et MM. les Administrateurs du CCAS

Diffusion interne par réseau et messagerie :

~ Les Chefs de Pôle
~ Les Chefs de Service du CCAS
~ Mme Yveline DENAT, Chef du Pôle Solidarité et Vie de la Cité - Directrice du CCAS
~ Mme Michèle HILDEBRANDT, Directrice Générale Adjointe
~ Mme Jacqueline EXCOFFON, Service des Ressources Humaines
~ M. Yanis GEORGES, Webmaster

SOMMAIRE DETAILLE

1 – ETUDE ET VOTE DES PROJETS DE DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS P. 3

- ~ Décision Modificative n°3-2010 du Budget annexe EHPAD
- ~ Vote du Budget Primitif 2011 – Budget annexe EHPAD
- ~ Signature d'une convention de partenariat avec le SIM Jean Wiener pour l'organisation d'un « Atelier Chorale » à la Résidence pour l'année 2010/2011
- ~ Renouvellement de la convention de partenariat avec le SIM Jean Wiener pour des animations musicales gratuites à la Résidence pendant l'année scolaire 2010/2011

2 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES P. 7

- ~ Calendrier des prochaines dates des réunions du Conseil d'Administration

M. Christophe FERRARI, Président du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), ouvre la séance du Conseil d'Administration à 18 heures et liste les membres absents excusés.

Il présente aux administrateurs Mmes Véronique CHIZELLE, Directrice remplaçante de l'EHPAD et ROUSSIN Katy, son Assistante, venues présenter le Budget annexe de la Résidence Irène Joliot Curie.

1 – ETUDE ET VOTE DES PROJETS DE DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Monsieur le Président donne la parole à M. Hervé HAVRE, Vice-Président, qui présente aux Administrateurs les projets de délibérations soumis au vote du Conseil d'Administration :

DELIBERATION N° 1 – (2010.52) DÉCISION MODIFICATIVE N° 3-2010 DU BUDGET ANNEXE EHPAD

Rapporteur : M. Hervé HAVRE, Vice-Président

Le Vice-Président informe :

Qu'il y a lieu de procéder à un troisième ajustement budgétaire du budget annexe « Résidence Joliot Curie » sur la section de fonctionnement par décision modificative n°3-2010 :

- ~ Dans le cadre des exonérations de charges sociales au titre du service à la personne l'URSSAF doit nous reverser un montant de 37 940 € concernant l'année 2007.
- ~ Cet ajustement budgétaire modifie les comptes budgétaires suivants :
- ~ Article 773 –Mandats annulés sur exercice antérieur -pour un montant de 37 940 € en recettes
- ~ Article 64511 – Personnel non médical, cotisations URSSAF - pour un montant de 37 940 € en dépenses

Il est décidé :

De procéder au vote de la DM n°3-2010 du budget annexe « Résidence des Personnes Agées Irène Joliot Curie » comme indiqué ci-dessus.

PROPOSITION DE DECISION MODIFICATIVE N° 3-2010							
BUDGET ANNEXE RESIDENCE DE PERSONNES AGEES							
SECTION DE FONCTIONNEMENT							
NOUVEAUX CREDITS et/ou DIMINUTION DE CREDITS							
CHAP	ART.	LIBELLE ARTICLE	EN DEPENSE	EN RECETTE	HEBERG	DEPEND	SOINS
019	773	Mandats annulés sur ex-antérieur ou atteints par la déch quad		37 940,00	25 290,00	12 650,00	
012	64511	Personnel non médical- cotisations URSSAF	37 940,00		25 290,00	12 650,00	
TOTAL			37 940,00	37 940,00			
VIREMENTS DE CREDITS ENTRE CHAPITRES ET/OU ARTICLES							
CHAP	ART.	LIBELLE ARTICLE	EN DEPENSE	EN RECETTE	HEBERG	DEPEND	SOINS
TOTAL			0,00	0,00			
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT			37 940,00	37 940,00	0,00	0,00	0,00
SECTION D'INVESTISSEMENT							
NOUVEAUX CREDITS et/ou DIMINUTION DE CREDITS							
CHAP	ART.	LIBELLE ARTICLE	EN DEPENSE	EN RECETTE			
TOTAL			0,00	0,00			
VIREMENTS DE CREDITS ENTRE CHAPITRES et/ou ARTICLES							
CHAP	ART.	LIBELLE ARTICLE	EN DEPENSE	EN RECETTE			
TOTAL			0,00	0,00			
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT			0,00	0,00			

Délibération adoptée :

~ à l'unanimité : 12 voix pour

DELIBERATION N° 2 – (2010.53)

VOTE DU BUDGET ANNEXE 2011 EHPAD IRÈNE JOLIOT CURIE

Rapporteur : M. Hervé HAVRE, Vice-Président

M. Hervé HAVRE donne la parole à Mme Véronique CHIZELLE et Mme Katy ROUSSIN afin qu'elles présentent et détaillent ce budget. (Cf. annexe)

Le Vice-Président informe :

Qu'il y a lieu de procéder au vote du Budget Primitif 2011 annexe « Résidence des Personnes Agées Irène Joliot Curie » en application du Code Général des Collectivités Territoriales et du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Ce budget peut se résumer comme ci-dessous :

~ Section d'investissement :

Dépenses : 77 800 €

Recettes : 77 800 €

~ Section de fonctionnement :

Dépenses : 2 396 482 €

- hébergement : 1 235 890 €

- dépendance : 435 293 €

- soins : 725 299 €

Recettes : 2 396 482 €

- hébergement : 1 235 890 €

- dépendance : 435 293 €

- soins : 725 299 €

Il est décidé :

De procéder au vote du Budget Primitif 2011 annexe « Résidence des Personnes Agées Irène Joliot Curie » comme présenté .

Délibération adoptée :

~ **à l'unanimité : 12 voix pour**

M. le Président ainsi que M. le Vice-Président, remercient Mmes CHIZELLE et ROUSSIN pour cette préparation budgétaire qui a le mérite d'être claire et précise. Ils soulignent leur satisfaction quant au travail sérieux qui a été effectué.

Mmes Aimée DEBARD et Corinne GRILLET quittent la séance.

Mme Aimée DEBARD a donné pouvoir à Mme Nelly GIORNI.

Mme Corinne GRILLET a donné pouvoir à M. Hervé HAVRE.

DELIBERATION N° 3 – (2010.54)

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE SIM JEAN WIENER POUR L'ORGANISATION D'UN « ATELIER CHORALE » À LA RÉSIDENCE IRÈNE JOLIOT CURIE

Rapporteur : M. Hervé HAVRE, Vice-Président

Le Vice-Président informe :

Que la convention n° 2008.60 en date du 18 septembre 2008 signée entre le CCAS de la Ville et l'Association « Musique Espérance Solidarité » ne sera pas reconduite.

Devant la demande et conformément aux souhaits du public

Il est décidé :

La mise en place d'un « atelier chorale » en faveur des retraités en autorisant le Président à signer une convention entre le CCAS de la Ville et le Syndicat Intercommunal de Musique Jean WIENER pour l'année 2010/2011.

Cet atelier chorale, s'adressera aux résidents de la Résidence Irène Joliot Curie et aux membres des Associations de retraités, mais il pourra s'ouvrir également à d'autres publics comme les familles des résidents et les bénéficiaires d'atelier d'insertion.

Le montant de la prestation sera de 387 €.

La prise en charge financière sera assurée conjointement avec le CCAS et le budget annexe de l'EHPAD Joliot Curie. Une facture de 193,50 € sera établie, pour chaque établissement, à la fin des interventions.

La convention sera signée pour la période du 9 novembre 2010 au 28 juin 2011, au terme de laquelle un bilan sera effectué.

Délibération adoptée :

~ à l'unanimité : 12 voix pour

DELIBERATION N° 4 – (2010.55)

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE SIM JEAN WIENER POUR DES ANIMATIONS MUSICALES GRATUITES A LA RÉSIDENCE IRÈNE JOLIOT CURIE PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 2010/2011

Rapporteur : M. Hervé HAVRE, Vice-Président

Le Vice-Président rappelle :

Depuis plusieurs années, le Syndicat Intercommunal de Musique (SIM) Jean Wiener assure entre 4 et 7 prestations musicales à la Résidence des Personnes Agées Irène Joliot Curie selon un calendrier défini par les enseignants du SIM Jean Wiener.

Ces prestations sont réalisées à titre gracieux et ne donnent pas lieu à facturation de la part du SIM Jean Wiener.

Ce partenariat a pour objet de renforcer le lien social inter générations et de contribuer également à la promotion de la musique.

Le SIM Jean Wiener assure le suivi pédagogique de l'activité. Les participants sont les élèves de la classe de chant, de l'ensemble vocal et accompagnement piano ainsi que les enseignants de l'Ecole de Musique.

La Résidence des personnes âgées assure l'accueil, la mise en place du matériel pour la prestation et prend toutes les mesures de sécurité nécessaires au bon déroulement de la prestation musicale.

Le Vice-Président informe :

Cette convention a pris fin et il y a lieu de la renouveler pour l'année scolaire 2010/2011 afin de poursuivre ces prestations musicales.

Il est décidé :

D'accepter cette proposition et d'autoriser le Président du CCAS à procéder à la signature d'une nouvelle convention pour l'année scolaire 2010/2011.

Délibération adoptée :

~ à l'unanimité : 12 voix pour

3 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

CALENDRIER DES DATES DE REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le calendrier des prochaines réunions du Conseil d'Administration est le suivant :

~ Jeudi 18 Novembre à 18 heures }
~ Jeudi 6 Janvier 2011 à 18 heures } en salle des mariages

PROCHAINE REUNION LE JEUDI 18 NOVEMBRE 2010 A 18 HEURES

EN SALLE DES MARIAGES DE LA VILLE

ANNEXE

RESIDENCE IRENE JOLIOT CURIE LE PONT DE CLAIX
EHPAD de 60 lits
Présentation du Budget Primitif 2011

A - Présentation générale

Le Budget 2011 reprend les orientations prévues lors de la signature de la convention tripartite du 4 novembre 2008 avec une prise en compte des augmentations de certaines dépenses de fonctionnement intervenues dans l'année 2010 et une anticipation des dépenses nouvelles pour 2011.

Prévisions pour 2011

- ~ Le GMP (taux moyen de dépendance), calculé sur une estimation de dépendance au 30 septembre 2010, sera de 707. Le calcul est établi en 2011 sur 60 personnes, dont 34 en GIR $\frac{1}{2}$ et 24 en GIR $\frac{3}{4}$.
- Le taux d'occupation est prévu à **99%**
- ~ prévisions des hospitalisations : 200 jours

Nous proposons pour 2011 un tarif journalier de :

- ~ **52,99 € en hébergement** (+ 1 %)(pour information pas d'augmentation du tarif hébergement de 2009 à 2010).
- ~ GIR 1/2, 3/4 et 5/6 augmentent de 1%

Cette augmentation s'explique :

- avec l'augmentation de la masse salariale de 1,84 % (*évolution du point d'indice et changement de grade pour certains agents, prévision de passer un accord avec une mutuelle qui devrait être prise en charge par moitié entre les agents et la collectivité*).
- et la baisse de la subvention municipale sur l'hébergement (- 18 899 €)

B - La section de fonctionnement DEPENSES

Les charges globales de la section de fonctionnement sont en augmentation de 37 300 € par rapport à 2010.(1.58 %).

1 : groupe I : dépenses afférentes à l'exploitation courante

Les dépenses du groupe I diminuent de 7 130€ par rapport au budget exécutoire de 2010.

Malgré une prévision supérieur à 2011 sur l'électricité, nous avons revu à la baisse le poste chauffage (*passage au chauffage urbain en 2011*) et le poste de la blanchisserie (*nouveau marché avec une nouvelle négociation des coûts*). Sur le poste de la blanchisserie, nous sommes passés à une utilisation de gants jetables par soucis d'hygiène, nous retrouvons donc une augmentation sur le compte « autres fournitures hôtelières ».

2 : groupe II : dépenses afférentes au personnel

Pour 2011, les dépenses de ce groupe augmentent de 30 201€ soit + 1.84 %.

Une partie de cette augmentation inclus le contrat de mutuelle que la collectivité prévoit de contracter pour les agents intéressés, (*le calcul prévisionnel est basé sur la moitié d'un coût moyen d'une mutuelle, appliqué sur la moitié des agents, n'ayant aucun élément réel à ce jour*). L'autre partie concerne l'évolution des carrières (*changement de grade*) ainsi que l'augmentation du point d'indice (*non définie pour 2011 à ce jour*).

Nous ne percevons pas d'indemnités journalières pour les agents titulaires en maladie ordinaire.

Pour les remplacements nous avons appliqués les ETP prévus à la convention tripartite

3 : groupe III : dépenses afférentes à la Structure

Globalement, on constate une diminution de 3 207€ par rapport à 2010 :

- * Les contrats d'assurances sont revus à la baisse suite à la nouvelle négociation du marché "Assurances", soit 1 158 € (- 25,98 %).
- * Les amortissements sont en diminution de 7 019 € par rapport à la convention tripartite, nous n'avons pas réalisé tous les achats prévus au cours de l'année 2010.

On retrouve certains postes en augmentation, tel que :

- * La location mobilière évolue de + 3 500 € (+ 62.5 %), cette augmentation est due principalement à l'obligation de louer des bacs pour le retrait des déchets médicaux et à la location de lits médicalisés, de fauteuils roulants et de potence pour perfusions (ces dépenses sont imputables sur la section soin).
- * Les autres comptes ne sont qu'en faible augmentation, nous nous sommes basés sur le réalisé anticipé 2010.

C - La section de fonctionnement RECETTES

1 : groupe I : produits de tarification

~ Le forfait soins accordé en 2010 était de 642 264 €.

~ Pour 2011 en appliquant le taux directeur de 1.2% le forfait soins devrait s'élever à 649 972 euros. Entre les augmentations de charges sociales (voir le groupe II en dépenses) et la réintégration de l'excédent de 2009 de 35 385 euros, le forfait soins est de 625 505 euros pour 2011 .

2 : groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation

La participation de la commune prévue à la convention tripartite pour 2011 est de 102 202 € qui se répartit :

~ 37 798 € sur l'hébergement (participation de 36.98 % aux charges d'hébergement soit 1.73 € par jour par résident)

~ 64 404 € pour le soin (paiement de 2 postes d'AMP pour la section soin)

La participation aux repas est en augmentation de 1.58 % car nous accueillons plus de personnes âgées de la commune (du lundi au vendredi au déjeuner).

3 : groupe III: produits financiers et produits non encaissables

Ces recettes sont constantes pour l'année 2011.

D - La section d'investissements

Programme d'investissements prévu pour l'année 2011 :

- ~ lits médicalisés Alzheimer (poursuite du renouvellement du parc)
- ~ Achat d'un véhicule pour développer les sorties des résidents.
- ~ Store dans le puits de lumière
- ~ Médaillons appel malade
- ~ Vestiaire pour le personnel
- ~ Aspirateur souffleur extérieur
- ~ Perceuse visseuse

Dépôts de garantie

Les dépôts de garantie sont estimés en prenant en compte 10 sorties et 10 entrées de résidents dans l'année 2011. Le dépôt de garantie équivaut à 30 jours du tarif hébergement.